



# LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 087-278708516-20220914-20220914\_B08-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 14 SEPTEMBRE 2022

**20220914\_B08 - RESIDENCE CASSEPIERRE - Construction de 16 logements - 54 avenue Emile Zola à Cassepierre, commune de Rilhac-Rancon - Convention de cofinancement avec la Communauté Urbaine Limoges Métropole**

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 14 septembre 2022 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Danielle DUVALET, Administratrice

Messieurs Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

### **Absent excusé :**

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Limoges habitat réalise au 54 avenue Emile Zola à Cassepierre, commune de Rilhac Rancon, une opération de construction de 16 logements individuels.

Ces logements font l'objet d'une participation financière de la Communauté Urbaine Limoges Métropole dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2019-2025 (PLH), d'un montant de 75 000 €.

Pour le versement de cette participation, une convention de cofinancement entre Limoges habitat et la Communauté Urbaine Limoges Métropole, doit formaliser l'accord passé.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser Madame la Directrice générale à signer tout document afférent à cette participation financière.

o

o

o

Après avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui leur est présentée.

Formalités de publicité effectuées  
le **26 SEP. 2022**

Pour extrait conforme,  
Limoges, le **26 SEP. 2022**  
LA PRESIDENTE  
Catherine MAUGUIEN-SICARD

